



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service sécurité risques et crises

Lille, le **12 MARS 2015**

Le Directeur

à

Destinataires in fine

Nos réf. : **MCM/2015-70**

Vos réf. : /

Affaire suivie par : Marie-Céline MASSON

marie-celine.masson@nord.gouv.fr

Tél. : 03 28 03 85 14 – Fax : 03 28 03 85 12

Courriel : ddtm-ssrc@nord.gouv.fr

Objet : Commission des Risques Naturels Majeurs du Nord (CDRNM).

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la prochaine réunion qui se tiendra **le 16 avril 2015 de 14H30 à 16H30** salle D108, préfecture du Nord, 12/14 rue Jean Sans Peur à Lille.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Actualités, point d'avancement des procédures :

- Les études : les PPR, les études de caractérisation des risques naturels dans les arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, l'AMO cavités
- La mise en œuvre de la Directive Inondation

- La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :

- Retour sur les articles 56 à 59 de la loi du 27 janvier 2014 de la Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles créant la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI)
- Le plan d'Action de l'Etat

- La résilience des territoires

- La résilience des territoires par M. Jacques Faye, de la Direction Générale de la Prévention des Risques au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- Présentation des conclusions du groupe de travail sur la résilience des réseaux par M. Jean-François Raffoux de l'AFPCN, association française pour la prévention des catastrophes naturelles

- Bilan de la consommation du fonds Barnier

- Bilan des arrêtés de catastrophes naturelles

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h
Tél. : 03 28 03 83 00

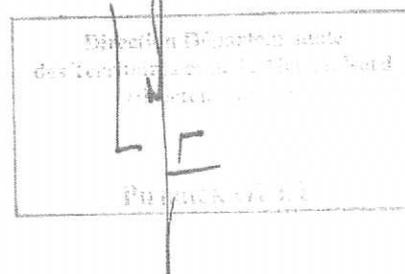
62 boulevard de Belfort - CS 90007
59042 Lille cedex

- Questions diverses

Je vous prie de bien vouloir y participer et de confirmer votre présence avant le 20 mars 2015 à l'adresse suivante : ddtm-ssrc@nord.gouv.fr

Le dossier de réunion sera consultable sur le site internet des services de l'Etat. Un mail vous avertira de sa disponibilité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Liste des destinataires

1^{er} collège

Le Directeur du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile (SIRACED PC)

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Le Directeur de Voies Navigables de France (VNF)

Le Recteur d'Académie

Le Directeur du Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM)

Le Directeur Interrégional de Météo France

Le Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

L'Architecte des Bâtiments de France, chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

Le Directeur du Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

Le Directeur de l'Institut de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS)

Le Directeur de l'Office National de l'Eau et la Protection des Milieux Aquatiques (ONEMA)

2^{ème} Collège

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord de France (CCI)

Le Président de la Chambre des Métiers du Nord

Le Président de la Fédération Française du Bâtiment

Le Président du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA)

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

Le Président de la Chambre Départementale des Notaires du Nord

Le Président de la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le Président de la Fédération Nord Nature Environnement

Le Directeur de la Voix du Nord

Le Président de l'Université des Sciences et Technologie de Lille

Le Président de l'Université Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Le Président de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage (ENSAP)

Le Président de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN)

Le Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

3^{ème} Collège

Le Président du Conseil Général du Nord

Le Président du Conseil Régional du Nord Pas de Calais

Le Président de l'Association des Maires de France

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

Le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral

Le Président de Métropole Européenne de Lille

Le Président de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Lys

Le Président de l'Institution Interdépartementale des Wateringues

Le Président du Syndicat Mixte du Parc National Régional de l'Avesnois

Le Président du Syndicat Mixte du Parc National Régional Scarpe Escaut

Le Président du Pôle Métropolitain Côte d'Opale